

<https://acdn.net/spip/spip.php?article825>



Rencontres pour un Monde Vivable - Saintes du 25 au 27 octobre 2013

- Accueil - Actions - Pour un Monde Vivable -

Date de mise en ligne : samedi 12 octobre 2013

Copyright © www.acdn.net - Tous droits réservés

"Les temps sont durs. Le monde va mal" : on entend souvent ce constat de nos jours. Des citoyens l'avaient fait dès 2010, mais ils ne s'en contentèrent pas. A l'appel de sept associations (l'Action des Citoyens pour le Désarmement Nucléaire, ATTAC, la Confédération paysanne, la Ligue des Droits de l'Homme, la Ligue de l'Enseignement, le réseau Sortir du nucléaire, la Fondation pour une Terre Humaine), ils tinrent à Saintes, en octobre 2011, des Etats Généraux pour un Monde Vivable. Bien que venant d'horizons très divers, ils réussirent à élaborer collectivement, en trois jours, une Charte qu'ils adoptèrent ensuite à l'unanimité.

Composée d'un Préambule, de 7 chapitres et 103 articles, cette [Charte pour un Monde Vivable](#) formule des exigences éthiques et politiques pour l'ensemble des domaines qui influent sur notre destinée. Elle fut soumise à tous les candidats à l'élection présidentielle de 2012, signée et approuvée en tout ou en partie par plusieurs d'entre eux qui, il est vrai, ne figurèrent pas au 2e tour de l'élection.

Deux ans plus tard, les sept associations remettent le couvert. Il s'agit de confronter la charte -ou pour le moins quatre de ses chapitres- aux principaux événements survenus, aux évolutions constatées, aux préoccupations et aux questionnements surgis en France et dans le monde depuis l'époque de son adoption. Confronter les exigences et la réalité pour en tirer une philosophie et une méthode d'action citoyenne.

Comment chacun de nous, en tant qu'individu appartenant à des groupes très divers (de la famille aux groupements philosophiques, politiques, syndicaux ou religieux en passant par l'entreprise, les amis ou les réseaux sociaux...), peut-il fédérer son énergie avec celle des autres afin d'améliorer son mode et son cadre de vie personnels tout en préservant l'environnement de tous, et sans s'épuiser ni produire le pire en voulant le meilleur ? Dédiées à la mémoire de Stéphane Hessel (qui approuvait l'esprit de la charte et la signa "des deux mains"), ces Rencontres pour un Monde Vivable (RMV) s'adressent à toute personne approuvant la Charte pour un Monde Vivable. Elles sont ouvertes au public.

Le mardi 22 octobre à 20h 30, en avant première des RMV, le film "**Les moissons du futur**" sera projeté dans la grande salle du Théâtre Gallia à Saintes, et suivi d'un débat avec la réalisatrice, Marie-Monique Robin :
"L'agro-écologie peut-elle nourrir la planète ?"

La suite des RMV aura lieu dans le complexe des salles Saintonge, 11 Rue Fernand-Chapsal. Elles débiteront le vendredi 25 octobre à 18h précises par une cérémonie publique (allumage de la Flamme du désarmement nucléaire dans la cour Saintonge) accompagnée par les choristes de Thénac, en présence d'élus et de personnalités. La soirée se poursuivra avec un buffet, un film sur "l'Agent Orange, une bombe à retardement" et un débat sur le thème : *"Peut-on vivre en paix dans un monde en guerre ?"*

Le samedi 26 alternera de 9h à 18h les exposés de personnes-ressources et les ateliers de réflexion sur quatre thèmes : paix et désarmement ; eau, alimentation, santé ; économie, justice et solidarité ; environnement et énergies alternatives. A 18h un concert original et gratuit (chanson française, jazz, flamenco...) aura lieu dans l'auditorium Saintonge.

Le dimanche matin à partir de 9 heures (heure d'hiver), les participants tireront les leçons de ces travaux : comment pouvons-nous agir en tant que citoyens ? Le tout s'achèvera par un repas festif.

Pour des raisons pratiques, les participants sont invités à s'inscrire à l'avance et à réserver leurs repas s'ils souhaitent les prendre sur place. La contribution aux frais d'organisation est facultative et laissée à la libre appréciation de chacun.

Entrée libre dans la limite des places disponibles. **Inscription recommandée.**

Participation libre aux frais d'organisation.

Repas sur place samedi midi, samedi soir et dimanche midi : sur réservation.

Plus d'infos : <http://mondevivable.over-blog.com/>

Contact : 05 16 22 01 39

Inscriptions :

[Word - 226 ko]**RMV Saintes 25-27 octobre 2013, Programme, Intervenants, Inscription**

Formulaire à retourner à : RMV C/o ACDN, 31 rue du Cormier, 17100 Saintes

Les intervenants

[JPEG - 34.6 ko]

Leila Aïchi, Sénatrice de Paris, Secrétaire de la Commission des Affaires étrangères, de la Défense et des Forces armées du Sénat

Jean-Pierre Boucher, président de la section de Saintes de la Ligue des Droits de l'Homme, Juge des Enfants au TGI de Niort, ancien Juge de l'application des peines au TGI de La Rochelle, ancien président du Syndicat de la Magistrature

André Bouny, fondateur de D.E.F.I. Vietnam, président du Comité international de soutien aux victimes vietnamiennes de l'Agent Orange, auteur de *Agent Orange, Apocalypse Viêt Nam*, inspirateur du film Agent orange : une bombe à retardement de Thuy Tien HO et Laurent Lindebrings

[JPEG - 39.5 ko]

David Cayla, économiste, membre des Economistes atterrés, chercheur au GRANEM et maître de conférences à l'université d'Angers

[JPEG - 41.8 ko]

André Grimaldi, professeur de Diabétologie à la Pitié Salpêtrière, auteur de *L'Hôpital malade de la rentabilité, La Santé écartelée entre santé publique et business*, coauteur du *Manifeste pour une santé égalitaire et solidaire*

[JPEG - 37.6 ko]

Bernard Laponche, ingénieur nucléaire, ancien membre du CEA, expert en énergies, cofondateur de Global Chance, les Amis d'Enercoop, Energie partagée, auteur de *Maîtrise de l'énergie pour un monde vivable, En finir avec le nucléaire - Pourquoi et comment*

[JPEG - 44 ko]

Jean-Marie Matagne, docteur en philosophie, fondateur du Lycée Expérimental Polyvalent et Maritime en Oléron,

président d'ACDN, auteur de *L'insoutenance. Pouvoir, puissance, nucléaire : l'impossible débat, En finir avec la terreur nucléaire, Désarmer pour vivre*

[JPEG - 41 ko]

Jean-Claude Pierre, fondateur de Eaux et rivières de Bretagne et du réseau Cohérence, auteur de *Pourvu que ça dure ! (Le développement durable en question)* et de *L'appel de Gaïa*

Marie-Monique Robin (en avant-première mardi 22 octobre), journaliste, auteure, réalisatrice d'une quarantaine de films d'investigation, lauréate d'une trentaine de prix

[JPEG - 40.6 ko]

Nasser Zammit, docteur en relations internationales et diplomatie, docteur en sciences politiques, auteur de *L'Afrique et la question environnementale*

Rencontres pour un Monde Vivable (RMV)

Saintes, 25-27 octobre 2013

HORAIRES ET ORGANISATION

En avant-première de ces Rencontres, projection du film **LES MOISSONS DU FUTUR** dans la grande salle du Théâtre Gallia mardi 22 octobre à 20h 30 en présence de la réalisatrice, Marie-Monique ROBIN, puis débat avec la salle sur le thème du film : "*L'agro-écologie peut-elle nourrir la planète ?*". Marie-Monique Robin dédicacera ses ouvrages après la séance. (Entrée : 5 Eurosuros)

A cette exception près, tous les événements programmés du 25 au 27 octobre se passent dans le même lieu : le complexe des salles Saintonge, 11 rue Fernand-Chapsal (près de la mairie de Saintes).

Le lieu des Rencontres

On y trouve :

- [-] une cour (où a lieu la cérémonie d'ouverture et où sont préparés les repas pris en commun, par une équipe ayant oeuvré lors des EGMV de 2011) ;
- [-] à l'étage, un auditorium comprenant 277 places assises (en plan incliné), une scène et une tribune. C'est là qu'ont lieu la projection du film "Agent Orange" et le débat du vendredi soir, les introductions aux ateliers du samedi, le concert et les séances plénières (+ un atelier, si affluence) ;
- [-] une petite plate-forme avec le bar ;
- [-] un hall d'entrée où sont installées la table d'accueil du secrétariat (inscriptions, dossiers) et la table de librairie (confiée à une librairie saintaise qui a fait venir les ouvrages, livres ou DVD, des intervenants, et quelques autres en rapport avec les sujets traités) ;
- [-] au rez-de chaussée, accessible par la cour ou depuis le bâtiment de l'auditorium, une salle de 80 places accueille le buffet du vendredi soir, les repas du samedi et du dimanche (et, si affluence, un atelier), ainsi qu'une exposition de photos ;
- [-] 3 salles de 40 places chacune (avec cloisons amovibles) où ont lieu la séance d'ouverture et les ateliers.

Horaires détaillés

Vendredi soir

A partir de 16h, Hall de l'Auditorium : Accueil des participants. Exposition. Café. Librairie.

- **18h** : Cérémonie d'allumage de la Flamme du désarmement nucléaire (Cour Saintonge) puis Ouverture des Rencontres : Associations, officiels, intervenants, programme (Salles N° 1 et 2, RdC)
- **19h** : Buffet offert aux participants (Salle N° 5)
- **20h** : Projection du film "Agent Orange : une bombe à retardement" présenté par André Bouny
- **21h** : Table Ronde avec les intervenants présents et débat public (Auditorium Saintonge)

Samedi :

Les 4 ateliers se répartissent ainsi :

- [-] **Matin** : **(A)** Paix et désarmement, et **(B)** Justice institutionnelle et sociale, économie, solidarités.
- [-] **Après-midi** : **(C)** Alimentation, eau, santé, et **(D)** Environnement, climat, énergies alternatives.

Matin

- **8h30** : Accueil/Café
- **9h-10h** : Exposés introductifs aux ateliers A et B
- **10h15-11h45** : Ateliers A et B (en salles)
- **12h-13h30** : Repas

Après midi

- **14h-14h30** : Compte-rendu des ateliers A et B en plénière
- **14h30-15h30** : Exposés introductifs aux ateliers C et D (en plénière à l'Auditorium)
- **15h45-17h15** : Ateliers C et D (en salles)
- **17h30** : Séance de dédicace des livres des intervenants
- **18h** : Concert
- **19h30** : Repas

Dimanche

- 9h (heure d'hiver = 10h à l'ancienne heure) : Accueil/Café
- 9h15-9h45 : Compte-rendu des ateliers C et D en plénière
- 10h-11h30 : Ateliers "moyens d'action citoyens"
- 11h45-13h : Plénière finale
- 13h : Repas festif

Organisation des ateliers du samedi

Chacun des deux thèmes traités dans une demi-journée est introduit en plénière successivement par deux intervenants, chacun d'eux disposant d'un quart d'heure (Total : 1 heure). A ce stade, il n'y a pas de débat. Puis tous les participants sont invités à se répartir entre les deux ateliers (des pré-inscriptions leur sont demandées à titre indicatif à leur arrivée), les intervenants allant bien entendu dans l'atelier qu'ils ont introduit (ils se sépareront si le nombre de présents nécessite de dédoubler l'atelier).

Dans chaque atelier sont prévus un(e) "modérateur/trice", un(e) secrétaire, et un(e) porteur(se) de micro.

Chaque atelier fait l'objet d'un compte-rendu en plénière, préparé par un petit groupe de volontaires autour du (de la) modérateur/trice et du (de la) secrétaire. Les rapporteurs des ateliers A et B doivent préparer leur Compte-Rendu le samedi entre 12h et 14h, ceux des ateliers C et D disposent de la soirée, les CR ayant lieu dimanche matin.

La nuit du 26 au 27/10 étant celle du changement d'heure, nous gagnons une heure de sommeil.

Les intervenants

Voir ci-dessus leur notice de présentation.

- **A. Paix et désarmement** : Jean-Marie Matagne et Leila Aïchi

- **B. Justice, économie et solidarités** : Jean-Pierre Boucher (institution judiciaire), David Cayla (économie)

- **C. Alimentation, eau, santé** : Jean-Claude Pierre (eau), André Grimaldi (santé). (L'alimentation aura été abordée avec Marie-Monique Robin lors de la projection des Moissons du futur, mardi 22 octobre.)

- **D. Environnement, énergies alternatives** : Nasser Zammit (environnement), Bernard Laponche (transition énergétique et sortie du nucléaire).

Il s'agit pour chaque intervenant, en ¼ d'heure, d'apporter les éléments d'information et de réflexion qui lui paraissent les plus utiles pour le travail en atelier qui suivra. En fonction du nombre de participants, il est prévu un ou deux ateliers par chapitre. Dans chaque atelier, la parole est donnée à tous les participants (dans la limite du temps à partager) et l'intervenant est présent comme personne-ressource dans celui des ateliers dont il a introduit le thème en plénière. Il lui a été demandé de connaître l'ensemble de la Charte et plus particulièrement le chapitre concerné par son atelier.

Les participants sont invités à prendre connaissance de la Charte par tous moyens à leur disposition.
